

# DÉBATS

DU

# SÉNAT DU CANADA

PREMIÈRE SESSION DU DIX-SEPTIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ  
POUR LA GESTION DES AFFAIRES, LE LUNDI, HUITIÈME JOUR DE  
SEPTEMBRE, MIL NEUF CENT TRENTE, DANS LA  
VINGTIÈME ANNÉE  
DU RÈGNE DE  
*Sa Majesté le Roi George V*

## SÉNAT

Séance du lundi, 8 septembre 1930.

Convoqué par une proclamation du Gouverneur général, le Parlement s'assemble aujourd'hui, dans une première session, pour la gestion des affaires.

Le Sénat se réunit à onze heures et demie de l'avant-midi.

### PRESIDENCE DU SENAT

Du siège du Greffier, l'honorable Pierre-Edouard Blondin se lève et dit :

Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que par une commission émise sous le grand sceau du Canada, j'ai été nommé Président du Sénat.

Le Greffier lit ladite commission.

L'honorable Président prend alors place au fauteuil au pied du Trône, où il est conduit par l'honorable M. Willoughby et l'honorable M. Dandurand, précédés du gentilhomme huissier de la Verge Noire.

Prières.

Son Honneur le **PRESIDENT** communique au Sénat un message qu'il a reçu du secrétaire du Gouverneur général l'informant que le très honorable juge Duff, délégué du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, le lundi, 8 septembre, à midi, pour ouvrir la session du Parlement du Canada.

### PRESENTATION DE NOUVEAUX SENATEURS

Les sénateurs dont les noms suivent sont présentés à tour de rôle et prennent leurs sièges :

L'honorable Rodolphe Lemieux, C.R., B.C.L., L.L.D., d'Ottawa, Ontario, est présenté par l'honorable R. Dandurand et le très honorable G.-P. Graham.

L'honorable John Ewen Sinclair, d'Emerald, Ile du Prince-Edouard, est présenté par l'honorable R. Dandurand et l'honorable C. MacArthur.

L'honorable James H. King, M.D., C.M., F.A.C.S., L.L.D., de Cranbrook, Colombie-Anglaise, est présenté par l'honorable N.-A. Belcourt et le très honorable G.-P. Graham.

Le Sénat suspend sa séance.

### OUVERTURE DE LA SESSION

Le très honorable Lyman P. Duff, juge de la Cour Suprême du Canada, délégué du Gouverneur général, étant venu et ayant pris place au pied du Trône,

L'honorable **PRESIDENT** ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable délégué du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable **PRESIDENT** dit :

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes :

J'ai reçu ordre du très honorable délégué du Gouverneur général, de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des Communes ait choisi son Orateur, suivant la loi; mais à trois heures cet après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.